



## COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 22 MARS 2022 PAR VISIOCONFÉRENCE

Présences :

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale  
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale  
Mme Francine Boivin, citoyenne  
Mme Janick Lefebvre, citoyenne  
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité  
M. Luc Tremblay, conseiller municipal et président du Comité

M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (9 h 46 à 10 h 43)  
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 8 h 40)  
M. Claude Bélisle, directeur – Ressources humaines (arrivée : 8 h 33)  
Mme Karine Bertrand, coordonnatrice – Développement (9 h 33 à 10 h 43)  
Mme Isabelle Boisvert, coordonnatrice – Loisirs (9 h 33 à 10 h 43)  
M. Dany Carpentier, conseiller municipal  
Mme France Cinq-Mars, directrice générale  
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire  
M. Richard W. Dober, conseiller municipal  
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification  
M. Maxime Gagnon, directeur – Police (8 h 48 à 9 h 22)  
M. Marc-Antoine Gaudreau, agent – Immigration (8 h 34 à 9 h 22)  
M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et développement durable (9 h 22 à 9 h 33)  
M. Steven Hill Paquin, coordonnateur – Participation publique (9 h 20 à 9 h 34)  
M. Marc-André Hould, attaché politique  
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités  
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal  
M. Jean Lamarche, maire (arrivée : 8 h 38)  
Mme Marianne Méthot, directrice de cabinet  
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (départ : 10 h 40)  
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire (arrivée : 8 h 33)  
M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité  
Mme Élise Laurence Puzé-Guay, coordonnatrice – Développement social (8 h 33 à 9 h 22)  
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique  
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne

***Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.***

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Luc Tremblay, président du Comité, à 8 h 32. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débiter.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le sujet « Bilan des dossiers au sein de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire » est ajouté séance tenante et sera discuté en fin de réunion. L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 février 2022**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 22 février 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. **Plan d'action en immigration**

Mme Sophie Desfossés informe les membres du Comité que les objectifs de la présentation sont, dans un premier temps, d'obtenir une recommandation pour l'adoption du plan d'action visant l'accueil et l'inclusion des personnes issues de l'immigration à Trois-Rivières et dans un deuxième temps d'obtenir une recommandation pour l'adoption du dépôt de la phase 2 de l'entente 2022-2024 avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Mme Cindy Moreau explique la démarche depuis 2014. M. Marc-Antoine Gaudreau brosse quant à lui le portrait de l'immigration à Trois-Rivières et présente les principaux constats. Il rappelle l'énoncé de vision du plan d'action et énonce ensuite les objectifs généraux du plan d'action : connaître et favoriser la réponse aux besoins entourant l'accueil et l'inclusion des personnes immigrantes à la vie trifluvienne, en fonction de leur projet de vie, favoriser le vivre ensemble et l'ouverture à la diversité ethnoculturelle et favoriser et valoriser l'apport des personnes immigrantes et des nouveaux arrivants à la vie collective. Ces objectifs généraux sont accompagnés d'objectifs spécifiques et d'actions. M. Gaudreau explique ensuite la distinction entre les termes immigrant, réfugié et ressortissant et répond aux questions des membres du Comité, notamment au sujet des collaborateurs au plan, de la porte d'entrée pour l'apprentissage du français, de la clientèle immigrante présente à l'UQTR et de la possibilité de donner les budgets au SANA pour qu'il s'occupe de l'accueil des personnes immigrantes. Mme Desfossés précise que le gouvernement exige que toutes les municipalités se dotent d'un plan d'accueil en immigration et qu'elles ne peuvent déléguer ces responsabilités. Après discussion, les membres du Comité acceptent de recommander au Conseil l'adoption du plan d'action visant l'accueil et l'intégration des personnes issues de l'immigration à Trois-Rivières.

Mme Desfossés présente ensuite le budget de la phase 2 (2022-2024) qui accompagne le plan d'action et l'entente signée avec le MIFI. Elle précise que le budget de 2022 est déjà planifié, et que dans l'entente conclue avec le MIFI, la Ville s'engage à assumer 50 % des dépenses totales. Les dépenses admissibles sont : les dépenses courantes, les dépenses liées à des projets du milieu qui exigeraient des frais à la charge de la Ville et le salaire de la ressource attirée au dossier. Elle souligne que le budget du plan d'action équivaut à environ 0,40 % du budget de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire. Les membres du Comité sont d'accord avec ce budget.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande au Conseil d'adopter le plan d'action visant l'accueil et l'intégration des personnes issues de l'immigration à Trois-Rivières. Il recommande aussi au Comité exécutif d'adopter le budget de la phase 2 de l'entente 2022-2024 conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Approuvé à l'unanimité.

**5. Consultation citoyenne sur les grands parcs du Bas-du-Cap**

M. Marc-André Godin rappelle que les consultations citoyennes sur les grands parcs du Bas-du-Cap sont une des actions du plan directeur de revitalisation du Bas-du-Cap, soit la remise en état et la revitalisation de ses grands parcs urbains. M. Steven Hill Paquin informe les membres du Comité que son équipe a obtenu l'autorisation du Conseil pour faire un sondage l'hiver dernier sur les grands parcs du Bas-du-Cap (mieux comprendre les besoins, les attentes et les habitudes de fréquentation de la population à l'égard des parcs des Chenaux et du Moulin). Il demande cette fois l'autorisation du Conseil afin d'organiser une assemblée publique de consultation afin de mettre en place un cadre stratégique de développement des parcs et de poursuivre cette démarche. Après une courte discussion, les membres du Comité acceptent la tenue de l'assemblée publique de consultation.

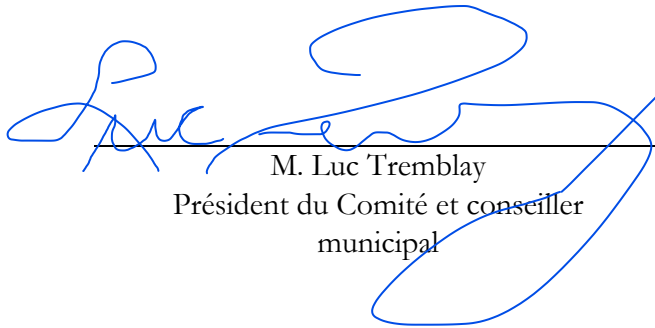
**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande au Conseil d'accepter la tenue d'une assemblée publique de consultation à l'automne 2022 pour le développement des grands parcs du Bas-du-Cap. Approuvé à l'unanimité.

[...]

**Levée de la réunion**

Il est 11 h 23 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



---

M. Luc Tremblay  
Président du Comité et conseiller  
municipal



---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux commissions  
et comités